

MINISTERE DU COMMERCE

Arrêté du 29 Joumada Ethania 1439 correspondant au 17 mars 2018 portant renouvellement de la composition des commissions paritaires compétentes à l'égard des personnels de l'administration centrale du ministère du commerce.

Par arrêté du 29 Joumada Ethania 1439 correspondant au 17 mars 2018, les commissions paritaires compétentes à l'égard des corps des fonctionnaires de l'administration centrale du ministère du commerce, sont renouvelées pour une période de trois (3) ans, à compter de la date de signature du présent arrêté, conformément au tableau ci-après :

A) La commission paritaire compétente à l'égard des corps des inspecteurs, des contrôleurs et des enquêteurs			
Représentants de l'administration		Représentants du personnel	
Membres titulaires	Membres suppléants	Membres titulaires	Membres suppléants
M. Amara Boushaba Mme. Faiza Kordjani Mme. Yasmina Kemali	M. Nasser Timiment M. Toufik Ramoul Mme. Malika Bouznad	M. Soufiane Ferriche M. Yassine Tidjini M. Farouk Hamdaoui	M. Samir Lahmar Mme. Soraya Idrasse M. Zohir Moussaoui
B) La commission paritaire compétente à l'égard des corps des administrateurs, des ingénieurs, des traducteurs-interprètes, des analystes de l'économie et des documentalistes-archivistes			
Représentants de l'administration		Représentants du personnel	
Membres titulaires	Membres suppléants	Membres titulaires	Membres suppléants
M. Amara Boushaba Mme. Faiza Kordjani Mme. Dounia Kaci Chaouch	Mme. Fatma Ayachi M. Abd Allah Chaâbane M. Mahmoud Abdelaziz	M. Miloud Mayouf M. Mustapha Merghit Mme. Djazia Harrad	Mme. Souhila Abilache M. Abd El Hamid Kaoumi M. Rachid Maâzouzi
C) La commission paritaire compétente à l'égard des corps des attachés d'administration, des agents d'administration, des secrétaires, des comptables administratifs, des techniciens, des adjoints techniques, des agents techniques, des assistants documentalistes-archivistes et des agents techniques en documentation et archives			
Représentants de l'administration		Représentants du personnel	
Membres titulaires	Membres suppléants	Membres titulaires	Membres suppléants
M. Amara Boushaba Mme. Faiza Kordjani M. Nader Ben Khaled Mme. Fatma Ayachi	M. Khaled Bouchelaghem M. Mahmoud Abdelaziz Mme. Henda Souilamas Mme. Fatiha Maddane	Mme. Merbouha Azouz M. Azeddine Haddou M. Mourad Missoum Mme. Yamina Mahdi	Mme. Nacéra Ben Messaoud M. Mounir Sid-Ali Rahma M. Abdelkrim Masoudi Mme. Naïma Abid
D) La commission paritaire compétente à l'égard des corps des ouvriers professionnels, des conducteurs d'automobile et des appariteurs			
Représentants de l'administration		Représentants du personnel	
Membres titulaires	Membres suppléants	Membres titulaires	Membres suppléants
M. Amara Boushaba Mme. Faiza Kordjani M. Mohamed Chérif Si Chaïb	Mme. Chahinez Medjdouba M. Youcef Ben Laghrib Mme. Bessma Daoui	M. Lyès Koucha M. Yanina Touati M. Si Smaïl Bourbala	M. Abd Rahmane Rahal M. Belkacem Laajal M. Yazid Hammouche

Les commissions paritaires sont présidées par M. Amara Boushaba, le directeur des ressources humaines, le président peut toutefois, en cas d'empêchement, se faire remplacer par le représentant de l'administration le plus ancien dans l'emploi et le plus élevé hiérarchiquement.